DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LÉGISLATIVES

CANDIDAT D'UNION PRÉSENTÉ PAR LE M. R. P.

Electeurs, Electrices,

Le scrutin du 23 novembre n'est pas un scrutin comme les autres.

Moins de deux ans après la consultation électorale du 2 janvier 1956, vous êtes appelés à désigner un député.

Il est inutile de rappeler ici les événements graves qui se sont déroulés au mois de mai de cette année.

Vous avez admis alors que la IV[e] République devait disparaître, **vous l'avez confirmé lors du Référendum.** C'est en effet **clairement** et **massivement** que cette volonté s'est exprimée **dans tous les milieux sociaux** le 28 septembre, le pourcentage des voix atteignant **80,2 %** dans les Hautes-Pyrénées.

Vous avez exigé une République nouvelle et un changement total des mœurs politiques.

Nous nous sommes prononcés sans équivoque pour le OUI.

Logique avec la volonté que vous venez d'exprimer, à la demande de mes amis du M. R. P. et en accord avec la quasi unanimité de ceux qui ont condamné le passé et la plupart des hommes qui l'incarnent ici, je me présente à vous comme un **homme neuf, expérimenté, sans passé politique** et qui n'a jamais participé aux compétitions électorales.

Les circonstances veulent que dans cette circonscription des Hautes-Pyrénées, mes adversaires me désignent déjà comme le porte-drapeau de votre « Oui ».

C'est dans ces conditions que je sollicite vos suffrages.

Voici les grands principes qui détermineront mon action si vous me faites le grand honneur de m'élire.

1° La défense des libertés fondamentales (liberté de penser, liberté syndicale, liberté de l'enseignement.)

2° Organisation définitive de la Communauté franco-africaine.

3° Poursuite en Algérie de la politique actuelle du gouvernement.

4° Maintien et extension des lois sociales.
(Extension à l'Agriculture et à la famille rurale des avantages sociaux. Promotion ouvrière. Relance de l'initiative privée en matière de construction pour le logement des familles à faibles revenus.)

5° Action en faveur des régions sous-développées. (Décentralisation, expansion économique et exploitation des richesses naturelles de la région.)

6° Respect des droits des anciens combattants et victimes de la guerre.

7° Amélioration des conditions dans lesquelles les jeunes s'engagent dans la vie.
(Développement de l'orientation professionnelle agricole, et ouvrière. Crédit pour l'équipement sportif.)

8° Réajustement des retraites vieillesses et des pensions.

9° Réalisation d'une réforme fiscale qui en simplifiant les charges permettra la réorganisation des circuits commerciaux.

VOILA MON PROGRAMME.

Le 28 septembre, pour la France, vous avez dit clairement et en masse OUI.

Il faut que le 23 novembre soit la confirmation du référendum. On essaie de vous induire en erreur ; après une expérience qui aurait pu être fatale, vous savez qu'il n'est plus possible de faire confiance à ceux qui nous ont menés au bord de la guerre civile. Homme neuf, je ne vous promets que ce que je suis en mesure de tenir, je vous offre ma jeunesse et mon dévouement.

Je vous demande votre confiance.

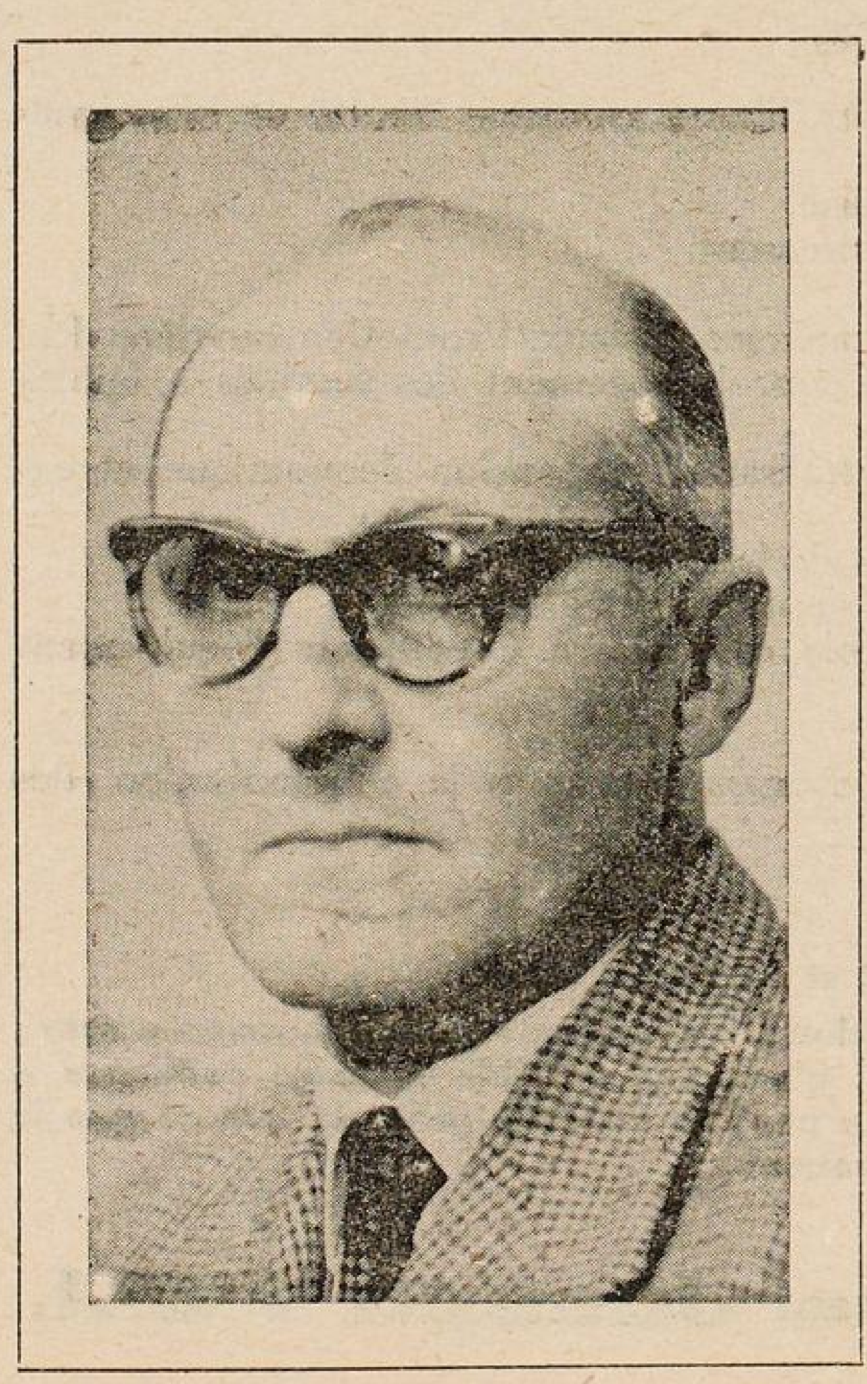
Vous VOTEREZ OUI une fois encore en votant Joseph POLI.



Joseph POLI

36 ans, fils d'un grand mutilé de guerre, marié, — deux enfants,
Ancien militant de la Jeunesse Etudiante Chrétienne,
Chargé par le Gouvernement en 1954, d'une enquête sur la situation économique du Département des Hautes-Pyrénées alors gravement atteint par la crise,
Ancien Chef de Cabinet de M. Jules Catarre, Ministre de la Santé Publique,
de M. Pierre-Henri Teitgen, Vice-président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale,

CANDIDAT D'UNION présenté par le M.R.P.



Marcel GRILLET

Ingénieur Subdivisionnaire des Ponts et Chaussées,
à La Barthe-de-Neste,

Animateur de nombreuses Sociétés Sportives
du Plateau et des Vallées,

Se consacre à l'équipement agricole,
sportif et touristique de la circonscription.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL